

*Initiatives ministérielles*

Nombre de gens que je connais et qui ont des petites entreprises vous diront que quand elles engagent des gens, ceux-ci quittent leur emploi pour une raison ou une autre après 20 ou 22 semaines. Ils quittent leur emploi, un point, c'est tout. Peu leur importe que l'entreprise ait investi du temps, de l'argent et des efforts pour leur donner une formation, dès qu'ils ont accumulé un nombre suffisant de semaines pour avoir droit aux prestations d'assurance-chômage, qu'ils ont accumulé leurs 20 semaines, ils quittent leur emploi. Je peux vous dire que les petites entreprises m'en ont parlé.

En tant que député chargé de représenter l'une des plus grandes circonscriptions du Canada, je puis vous dire que nombre d'électeurs sont fatigués de ces gens qui quittent leur emploi, puis vont faire une demande de prestations à l'assurance-chômage parce qu'ils estiment qu'ils y ont droit.

Je félicite le ministre d'avoir eu le courage de dire aux gens qui ont un emploi de ne pas le quitter simplement parce qu'ils pensent pouvoir toucher des prestations d'assurance-chômage. Je le félicite vivement pour cette mesure très particulière.

Je le félicite également pour une autre mesure ayant trait au régime d'assurance-chômage. L'an dernier et l'année d'avant, les habitants de ma circonscription ont connu des temps très difficiles, et ce sera le cas encore l'an prochain. Ils n'obtiendront pas d'augmentation salariale. En fait, beaucoup d'entre eux, sinon la plupart, travaillent maintenant pour un salaire inférieur à ce qu'il était il y a deux ou trois ans. Mais voyez, s'ils devenaient chômeurs, ils allaient obtenir une augmentation automatique de 3 p. 100 en avril!

Je félicite le ministre d'avoir dit aux bénéficiaires de l'assurance-chômage qu'ils n'obtiendront pas d'augmentation l'an prochain. Il ne leur a pas dit que leurs prestations seront réduites; il leur a dit qu'elles ne seront pas haussées. L'augmentation d'environ 3 p. 100 qui devait avoir lieu l'an prochain est annulée. J'en félicite le ministre.

Je le félicite également du gel salarial. On n'aime pas souvent admettre ce genre de chose, mais j'ai été un de ceux qui ont préconisé une telle mesure. Je l'ai encouragé à prendre cette mesure dans la fonction publique et dans toutes les diverses sociétés d'État qui seront touchées. Je l'ai encouragé à le faire pour les sénateurs, et je sais que cela sera pour eux encore une raison de plus pour

ne pas me porter dans leur coeur. Je l'ai également préconisée pour les députés.

J'aurais aimé avoir une augmentation, mais bon nombre des 185 000 électeurs que je représente n'obtiendront pas d'augmentation non plus. Il est grand temps que nous, à la Chambre, décidions collectivement de vivre selon nos moyens. Un jour, plus tard, quand le Parlement et nos systèmes budgétaires au Canada respecteront beaucoup plus les réalités économiques, nous pourrons peut-être nous permettre d'accorder une augmentation aux députés. Un gel de deux ans du traitement des députés et de tous les autres qui sont touchés ne me dérange certes pas le moins du monde. Je puis vous dire que j'ai été l'un de ceux qui l'ont recommandé, et je n'ai aucune hésitation à appuyer cette mesure.

Un autre domaine dans lequel le ministre fait un choix très judicieux, selon moi, est celui des infrastructures. Nous avons des chômeurs partout au Canada, cela ne fait aucun doute, et l'un des moyens les plus faciles et les plus rapides à prendre pour leur redonner du travail est d'investir dans l'aménagement et la réfection de routes, de ponts et d'autres ouvrages.

Premier avantage, ces travaux sont nettement orientés sur le niveau local. Si on construit un pont à Ajax, ce seront probablement les ouvriers de la construction d'Ajax qui vont y travailler. Partout au Canada, c'est sans doute le secteur de la construction qui connaît l'un des plus hauts taux de chômage. Et voici que le ministre des Finances déclare dans son exposé économique qu'il va injecter de l'argent de ce côté-là.

La mesure sera excellente pour le Canada atlantique. Elle sera excellente pour l'Ouest, où des routes seront tracées dans les parcs nationaux. Elle sera excellente aussi pour le sud de l'Ontario, car nous allons supprimer des passages à niveau là où la sécurité l'exige. Ces initiatives créent beaucoup d'emplois, et je félicite le ministre de les avoir prises.

Je félicite aussi le ministre de son engagement à l'égard de la liaison fixe de l'Île-du-Prince-Édouard. Vous vous demanderez peut-être pourquoi un Ontarien s'en soucie. C'est que des projets comme ceux-là sont importants pour l'infrastructure de tout le Canada. Prenons le réseau routier de l'est du Canada, des Maritimes. L'un des problèmes que nous avons pour stimuler l'activité économique dans certaines régions, c'est qu'il faut des réseaux de transport pour que les habitants et les entreprises s'établissent dans les régions et puissent communiquer